

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19 ^{eme}
Nom de site		Numéro	T16817
Adresse du site	3-5, rue Joseph Kosma	Hauteur	R+7 (21.90m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes et partage 2100MHz (4G/5G) et déplacement de l'azimut 0°.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/03/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	03/05/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 0°, 120 et 240° ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G)		
Distance des ouvrants	3m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	R+7 22m
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 4V/m - 120° < 4V/m ; 240° < 3V/m 5G (3500) : 0° < 1V/m - 120° < 1V/m ; 240° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	25.4m pour les antennes à faisceau fixe 27.01m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz). L'antenne 0° sera déplacée vers le bord du toit.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

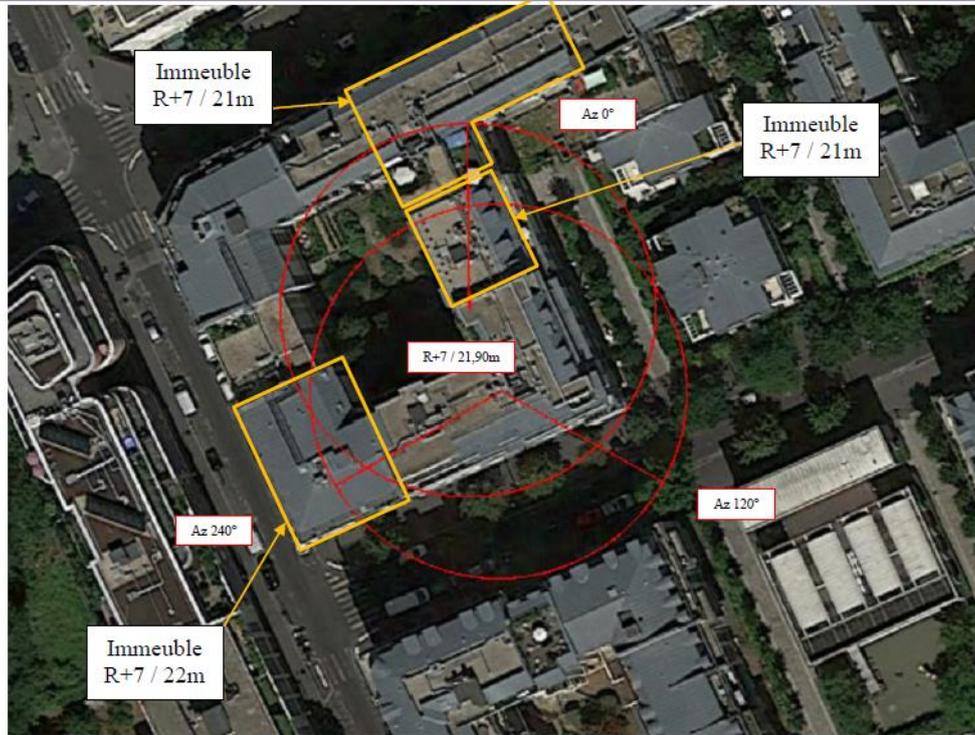
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



ESTIMATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS <1V/M

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ASS Gan Yaël Crèche jardins enfant – Crèches et garderies d'enfants	32 Rue des Ardennes 75019 Paris	R+0 – 6m	Non	93m	<1 V/m
Crèche familiale Gan Yaël– Crèches et garderies d'enfants	25 Bis Rue de Thionville 75019 Paris	R+0 – 6m	Non	79m	<1 V/m
OHR Ecole polyvalente privée Merkaz Ohr Joseph – Ecole Primaire	29 Rue de Thionville 75019 Paris	R+ 7 – 22m	Oui	84m	<1 V/m
Bâtiment petite enfance – Accueil de jeunes enfants	8 Rue Joseph Kosma 75019 Paris	R+0 – 6m	Oui	30m	<1 V/m
Crèche collective Municipale – Crèches et garderies d'enfants	24 Rue des Ardennes 75019 Paris	R+0 – 6m	Non	36m	<1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 3/5 RUE JOSEPH KOSMA 75019 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 3/5 RUE JOSEPH KOSMA 75019 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



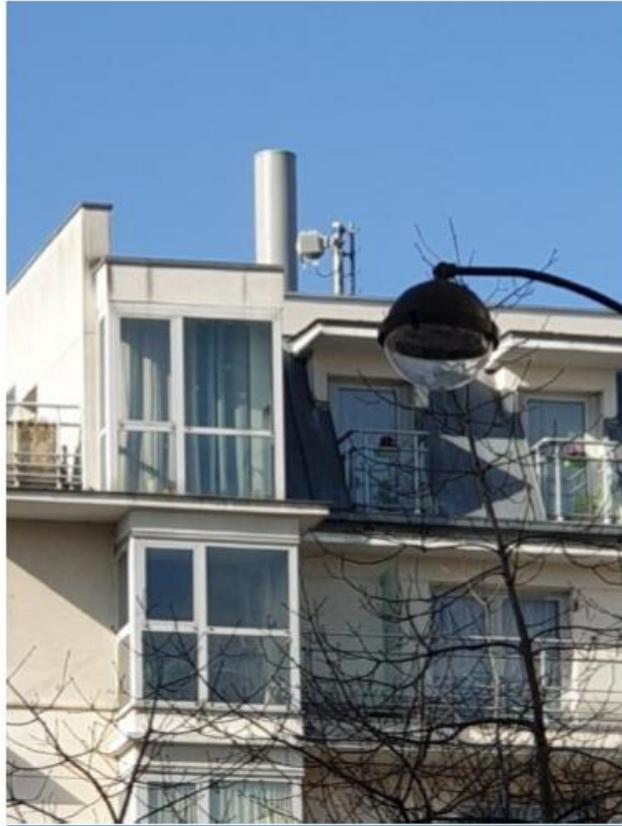
c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.

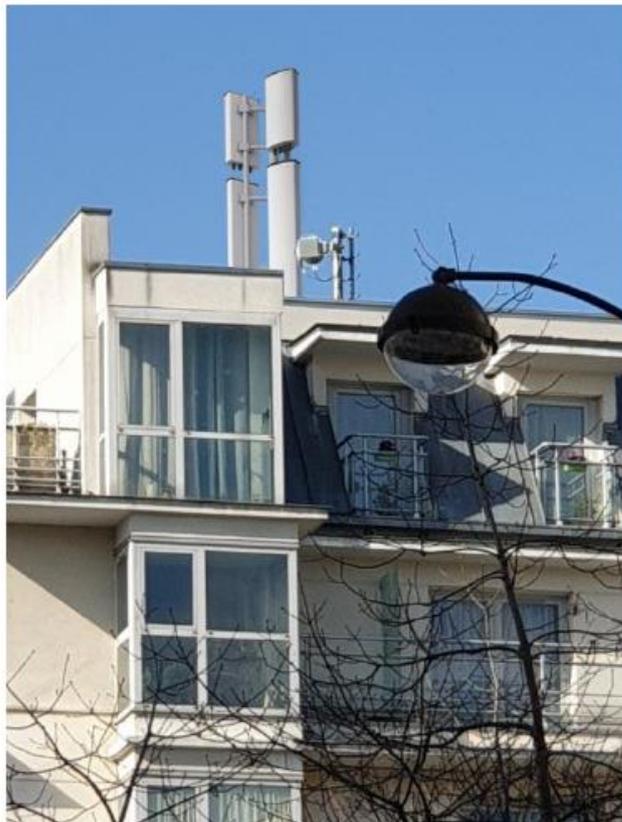


Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

